

11^{ème} séminaire national Ramsar

**Un site Ramsar au cœur d'un projet de territoire :
Du Grand Projet Vallée de Somme au
Programme Vallée de Somme, une Vallée idéale**

Claire Blin
Conseil départemental de la Somme
Directrice adjointe Fleuve et Ports

**6 / 7 / 8
novembre
2019**

Quai de l'innovation
Amiens (80)

*Histoire
et évolution des
zones humides
en lien avec
les usages
anthropiques*



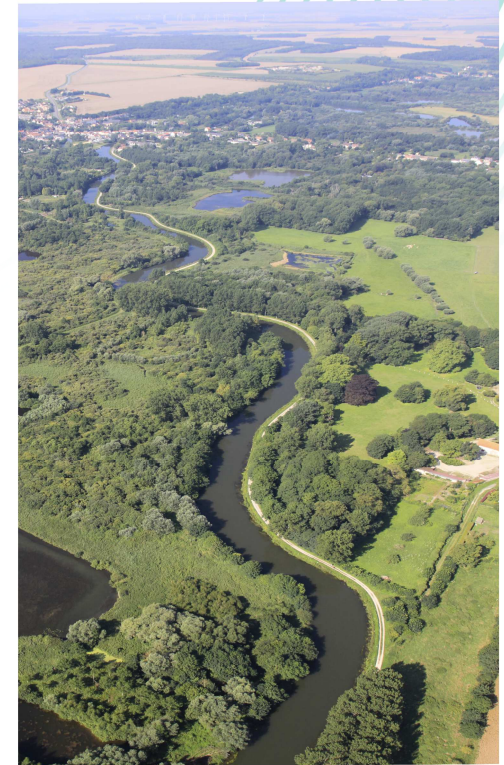
ASSOCIATION
RAMSAR
FRANCE



Le territoire : repères géographiques

La Vallée de la Somme :

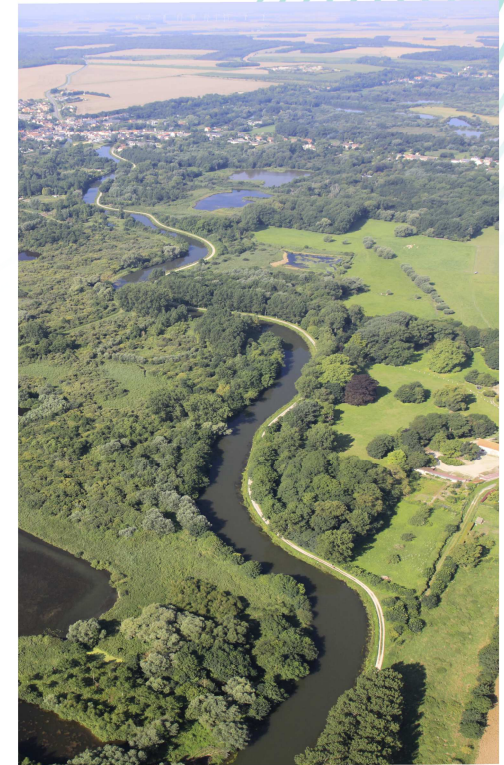
- ⇒ **Un fleuve** : 245 km, sources dans l'Aisne, estuaire **Baie de Somme**, des paysages d'eau au caractère particulièrement sauvage
- ⇒ Le **cœur historique, démographique et économique** du département de la Somme
- ⇒ **Un patrimoine haut en couleurs (culture, histoire, nature, gastronomie, nature...)**
- ⇒ **Première tourbière alcaline du Nord de l'Europe**, un paysage culturel, (label Ramsar ...)



Le territoire : repères géographiques

La Vallée de la Somme :

- ⇒ **Un fleuve** : 245 km, sources dans l'Aisne, estuaire **Baie de Somme**, des paysages d'eau au caractère particulièrement sauvage
- ⇒ Le **cœur historique, démographique et économique** du département de la Somme
- ⇒ **Un patrimoine haut en couleurs** (culture, histoire, nature, gastronomie, nature...)
- ⇒ **Première tourbière alcaline du Nord de l'Europe**, un paysage culturel, (label Ramsar ...)



Le territoire : repères chronologiques

Le canal de la Somme, construit entre 1770 et 1835 pour relier la Manche à Paris

- **infrastructure de transport** : développement industriel courant XIX e, **déclin mi XX e siècle = 1ère mutation**
- **1992** : transfert de la **compétence exploitation à la Région qui la concède au Département**
- **Le choc des inondations en 2001** réveille les consciences : 77 M d'€ (travaux de réparation, sécurisation)
- **Propriété du Département depuis 2006 de l'aval de Péronne à Saint Valery – l'amont reste propriété de VNF**

La vallée de la Somme :

- **fin des années 80** : classement du département en « périmètre sensible » (zones de préemption, mise en place de la TD espaces verts – TDENS - taxe d'aménagement)
- **années 90** : partenariats structurants avec le CEL, le SMACOPI et le CEN (gestion) - premières acquisitions foncières du Département dans la vallée – 1^{er} schéma départemental des milieux naturels
- **2007** : programme coordonné pour la préservation des zones humides vallée – baie de Somme / extension de l'intervention du CEL sur les ZH intérieures à l'aval d'Amiens
- **2009** : **convergence : 2 compétences qui se rencontrent pour fonder une approche globale à l'échelle du grand territoire / Le Grand Projet Vallée de Somme – leadership assuré par Département**

Les objectifs du projet de territoire lancé en 2009 :

- utiliser le **fleuve comme axe structurant** : stratégie de développement **équilibrée d'Est en Ouest, et irrigante du Nord au Sud**, appuyée sur les finalités du développement durable ;
- améliorer le **cadre de vie des habitants** et renforcer leur sentiment de **fierté d'appartenance** ;
- renforcer **l'attractivité de la Somme** pour contribuer à son **développement économique**.

Une stratégie fondée sur plusieurs leviers :

- ⇒ des **aménagements structurants portés par le CD** là où il est propriétaire
- ⇒ une **gestion patrimoniale** (canal, ENS ...) : pérennité des espaces propriété du CD - exemplarité ;
- ⇒ un **accompagnement** des porteurs de projet (appels à projets ...) ...
- ⇒ une stratégie de **communication et de promotion** : destination « Vallée de Somme »



Bilan fin 2019 ... 10 après

Ou en est-on ? Les principaux enjeux ?

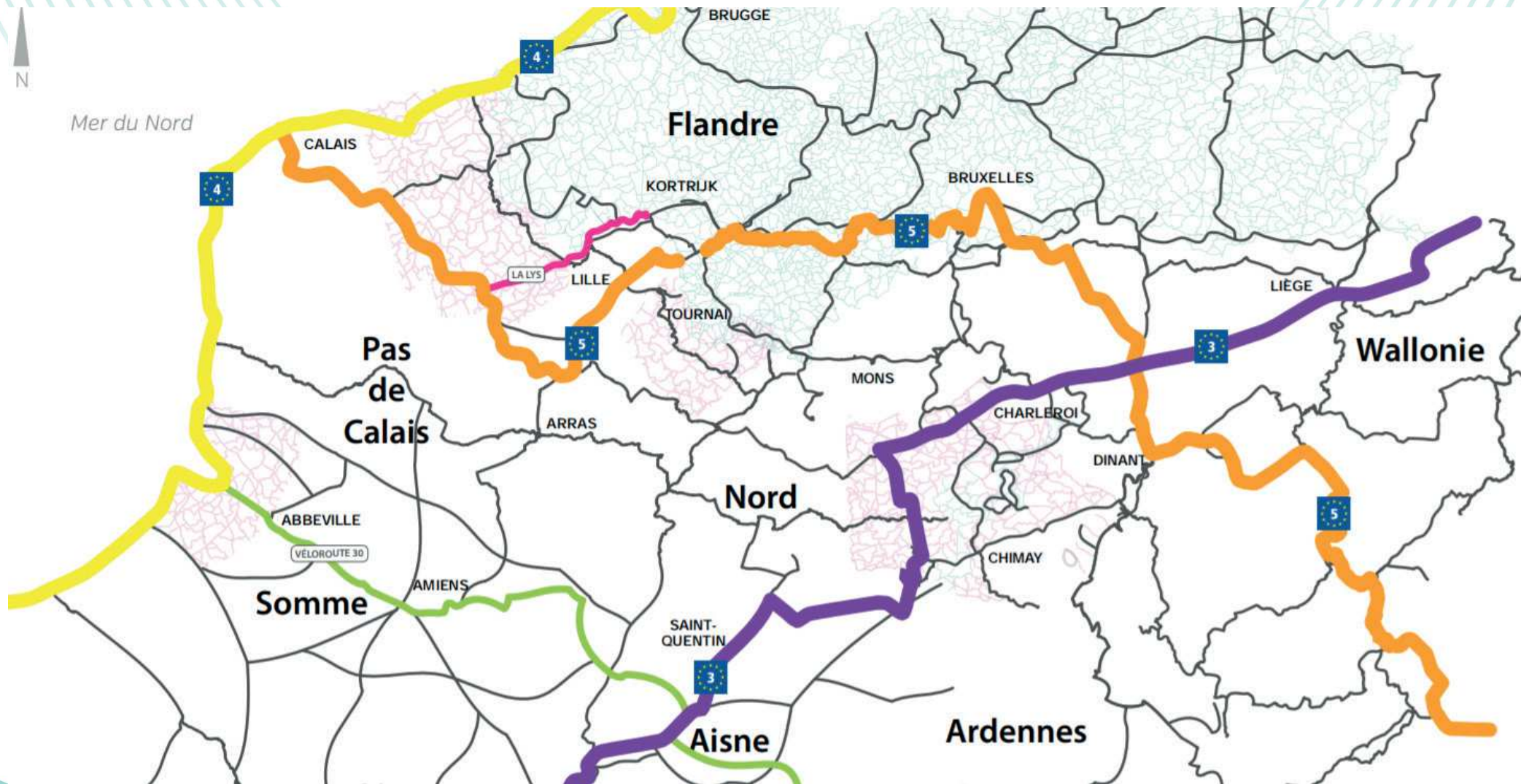
La Véloroute Vallée de Somme - V30 : un axe structurant



- 170 km d'itinéraire qui traverse le Département (le long des canaux de la Somme et du Nord)
- Fin 2019 : plus de 100 km en site propre et 45 km de balisage sur RD, VC le long du canal du Nord
- Un investissement programmé de 20 M€ - fin des travaux en 2021
- Une fréquentation en hausse chaque année depuis 2011 (jusqu'à 260 vélos par jours).



La véloroute Vallée de Somme à l'échelle des Hauts de France



Enjeux : connecter la V 30 aux grands itinéraires / irriguer (voies vertes) - créer des boucles (Eurocyclo), développer les services, structurer l'itinérance ...

Le canal de la Somme : un itinéraire fluvial - fluvestre connecté au réseau français des voies navigables, et à la mer



Actuellement environ 700 bateaux / an

Enjeux :

- re-connecter le canal de la Somme à Saint Quentin (Offoy Saint Simon),*
- développer les services (port à Amiens, relais nautiques),*
- structurer l'itinérance (boucles fluvestres) ...*

Des aménagements structurants qui révèlent les paysages pour accompagner la VVS - V30



Les Maisons de la Vallée :
7 maisons
éclusières
ouvertes au
public – 32 000
visiteurs en
2018)



Des
**espaces
naturels
sensibles**
ouverts au
public



30 belvédères aménagés le
long du parcours – **Victoires du
paysage en 2016**



Une **signalétique
globale**

Une gestion patrimoniale de la Vallée de la Somme



Le plan de gestion du Canal, entretien courant (70 personnes)



Reconquête des continuités hydroécologiques



Jardins partagés



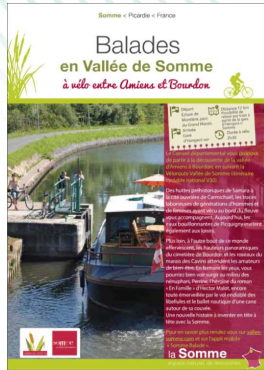
Aides au maintien de l'agriculture en zones humides



Gestion conservatoire des espaces naturels sensibles, label Ramsar



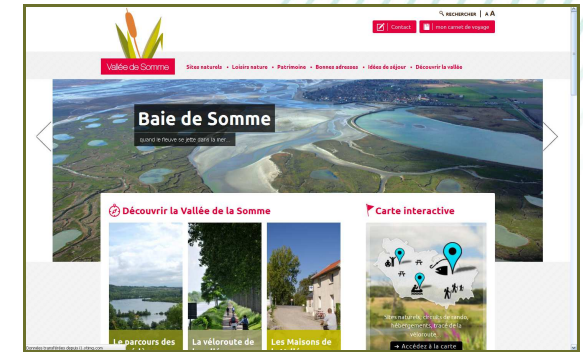
Promotion, communication, sensibilisation



La collection « Balades »



Le véloguide des sources à l'estuaire



Un site internet vallée-somme



Des mesures pour anticiper les conflits d'usage



Une identité visuelle



Des éducteurs



Synthèse :

Des investissements lourds réalisés (environ 30 M d'€)

- ***un retour incontestable au canal, au fleuve et à sa vallée***
- ***une dynamique à l'œuvre – besoin d'un temps long***

L'approche globale à l'échelle d'un territoire de projet permet

- de sortir **des logiques sectorielles (approche transversale)**, de créer une **dynamique collective qui mobilise, de donner plus de sens ...**
- de faire de **la vallée un espace public à vivre et à partager** = répondre à la **demande du public sans impacter « les pépites »** (clientèles urbaines à proximité) ;
- **sortir de la logique des « timbres poste », transcender les limites et de créer des liens**

Le label RAMSAR à l'échelle de la vallée, c'est :

- **une reconnaissance** de la pertinence des politiques publiques engagées ;
- **une exigence** pour la suite (qualité, cohérence) ;
- **consacrer la nature comme un marqueur identitaire fort de notre grand territoire** : grands paysages d'apparence sauvage, grands migrateurs (poissons, oiseaux ...)

« Vallée de Somme, une Vallée idéale »

Un nouveau programme validé en juin 2019

... capitaliser sur les acquis pour aller plus loin ...

... la vallée de Somme une destination de renom ouverte sur l'une des plus belles baies du monde ...

Merci de votre attention